



Politique Générale de la Résidence

La Résidence est composée de 4 bâtiments dont les appartements sont à partager (collocation). Ce type d'hébergement est idéal pour ceux qui voyagent avec un budget précis. Cela convient davantage pour des étudiants entre 18 et 25 ans, qui souhaitent être logés dans le centre de St Julian's, proche de toutes les commodités.

La Politique Générale de la Résidence doit être respectée par les étudiants occupant les logements. Veuillez trouver ci-dessous le règlement de la Résidence. Il est impératif que chaque collocataire ait pris connaissance et respecte ce règlement.

- Toute personne réservant un appartement doit avoir au minimum 18 ans.
- Toute personne choisissant cette option de logement doit déposer une caution de 50€ lors de son arrivée. Cette dernière sera retournée à l'étudiant au moment de son départ, une fois que l'état des lieux de l'appartement aura été effectué et que les clés seront rendues.
- A l'arrivée, la remise des clés s'effectue au plus tôt à partir de 14h, sauf en cas de demande spécifique. Lors du départ, l'état des lieux et la remise des clés s'effectuent à 11h.
- La piscine est ouverte tous les jours à partir de Mai jusqu'à Octobre, de 9h30 à 18h.

Chambres :

- Un appartement peut avoir 1, 2, ou 3 chambres. La salle de bain est disponible pour les 4 étudiants partageant l'appartement. Les étudiants de sexe différent ne sont pas autorisés à partager le même appartement, sauf demande contraire.
- En cas de dégradation, il est impératif de prévenir le Gérant de la Résidence ou inlingua sous 24h.
- Un ensemble de draps par lit ainsi que des serviettes sont inclus dans le prix.

Règlement interne :

- En aucune circonstance les étudiants ne sont autorisés à inviter des personnes extérieures si ces dernières ne sont pas enregistrées au sein de la Résidence avec inlingua.

- Les fournitures et les lits ne doivent pas être déplacés par les personnes occupant l'appartement.
- Le responsable de la Résidence est autorisé à inspecter l'appartement quand cela est nécessaire. Les visites sont à effectuer quotidiennement.
- Les serviettes fournies ne doivent pas être utilisées autour de la piscine.
- Veuillez adopter notre politique non fumeur à l'intérieur des appartements.
- L'accumulation des déchets est inacceptable, merci de les mettre dans les poubelles fournies chaque jour. L'achat de sacs poubelles reste à votre charge.
- Aucun bruit n'est toléré après 23h sous peine de pénalités.

Sécurité :

- Le personnel de la Résidence/ inlingua s'assure que les étudiants se conduisent en accord avec la Politique Générale indiquée dans ce document.
- En cas de réclamation, inlingua n'est pas responsable des vols au sein de la Résidence. Nous recommandons aux étudiants de prendre une assurance voyage pour les protéger contre toute perte ou vol pendant leur séjour. Toute plainte doit faire l'objet d'un rapport de police à la gendarmerie locale.

Code de conduite :

- Chaque personne reçoit une clé à son arrivée et se doit de la rendre à la fin de son séjour.
- La Résidence attend des étudiants que les appartements soient tout le temps rangés et nettoyés. Les étudiants doivent prendre soin des affaires fournies. La caution ne sera pas restituée en cas de manquement à ce règlement.
- Tous vos objets de valeur sont à votre responsabilité. inlingua ne se tient pas responsable en cas de perte ou de vol de ces objets au sein de la Résidence ou à l'école. Merci de vous assurer que les appareils photos, ordinateurs portables, ipods, ... soient couverts par une assurance avant votre arrivée. Une assurance voyage est vivement conseillée.
- En cas de détérioration des équipements, veuillez le signaler par écrit auprès du Gérant de la Résidence dès que le problème est identifié.
- Les conditions d'entrée dans l'appartement et au sein des espaces communs doivent être respectées. Le bruit ou autres perturbations sont strictement interdits.
- Toute personne dérangeant le voisinage de la Résidence sera exclu de la Résidence, et aucun remboursement ne sera effectué.

- Les étudiants ne doivent pas suspendre leurs affaires et serviettes sur les balcons, ils ne doivent pas mettre la musique trop fort, et ne doivent pas organiser de fêtes au sein de la Résidence.
- Les étudiants doivent garder leur chambre propre et s'assurer qu'il n'y ait aucun dégât dans leurs chambres. En cas de dégât causé dans un appartement, le montant des réparations sera à la charge des étudiants avant leur départ.

Lessive et Ménage :

- Une laverie automatique est ouverte 24h/24, à 400m de la Résidence.
- Chaque semaine, la Résidence met en place un service d'entretien et fourni chaque milieu de semaine de nouvelles serviettes.

Réception :

- Pendant la basse saison, la réception de la Résidence est ouverte durant les horaires de bureau. Une ligne d'urgence est disponible 24h/24 pour les étudiants ayant besoin de contacter la réception: (+356) 9936 0031
- Pendant la haute saison, la réception de la Résidence est ouverte 24h/24 a partir de mi-Juin jusqu'à mi-Septembre.

inlingua s'engage à fournir des appartements de qualité. En cas de problème avec un appartement, le Gérant /inlingua s'engage à le résoudre sous 48h à partir de la remise de la plainte par écrit. En cas de non possibilité de résoudre une réclamation sous 48h, le Gérant/inlingua fera son possible pour changer immédiatement l'hébergement de la personne.